

Les élections législatives du 17 décembre 1978 *

Analyse des résultats

par William FRAEYS,

Ingénieur Commercial ULB.

★

Il a été dit et répété que les élections législatives du 17 décembre 1978 étaient inutiles. L'avenir nous apprendra si ce jugement était correct, ou si, tout au contraire, la constituante sortie des urnes de 1978, parvenant enfin à donner de nouvelles structures à la Belgique, aura contribué à la pacification communautaire.

A l'heure actuelle, la seule certitude est que le corps électoral a très largement confirmé ses choix de 1977 et que les Chambres nouvelles seront peu dissemblables des anciennes. Techniquement parlant, nous aurons l'occasion de montrer que le « taux de mobilité externe » est parmi les plus bas de l'histoire électorale belge. Le seul véritable mouvement qui a une certaine ampleur est le recul de la Volksunie et l'avance du PVV. Une seconde caractéristique de ces élections est, avec une augmentation des bulletins « blancs et nuls » le début de percée de listes nouvelles ou de petites listes. Il y aura deux élus de listes nouvelles à la Chambre, un du Vlaams Blok, formation née autour des dissidents de la Volksunie les plus farouchement opposés au Pacte d'Egmont, et l'autre de l'UDRT (Union

* Cette étude fait suite aux analyses des élections législatives précédentes :

Elections du 1^{er} juin 1958 : R. EVALENKO, Les résultats. In : C. Deguelle *et al.* *Les élections législatives belges du 1^{er} juin 1958*. Bruxelles, 1959, pp. 247-310.

Elections du 26 mars 1961 : W. FRAEYS, Les résultats des élections législatives du 26 mars 1961. *Res Publica*, 1961, n° 4, pp. 388-403.

Elections du 23 mai 1965 : W. FRAEYS, Les résultats des élections législatives du 23 mai 1965. *Res Publica*, 1966, n° 1, pp. 133-146.

Elections du 31 mars 1968 : W. FRAEYS, Les élections du 31 mars 1968. *Res Publica*, 1969, n° 1, pp. 271-292.

Elections du 7 novembre 1971 : W. FRAEYS, Analyse des résultats des élections législatives. *Res Publica*, 1972, n° 2, pp. 383-398.

Elections du 10 mars 1974 : W. FRAEYS, Les élections législatives du 10 mars 1974. Analyse des résultats. *Res Publica*, 1974, n° 3-4, pp. 517-535.

Elections du 17 avril 1977 : W. FRAEYS, Les élections législatives du 17 avril 1977. Analyse des résultats. *Res Publica*, 1977, n° 3, pp. 495-513.

démocratique pour le respect du travail), nouveau parti regroupant les opposants à la fiscalité croissante. Mais en dehors de ces deux partis qui parviennent à se faufiler dans l'hémicycle, il n'est guère douteux qu'un certain nombre d'électeurs se sont ajoutés au courant « Ecologiste » et à celui de l'extrême gauche. « N'écoutez pas, Mesdames », mais il n'y a vraiment que les partis « féministes » qui progressent dans l'insuccès le plus absolu ! (1.686 voix ou 0,20 % dans l'arrondissement de Bruxelles, le seul où le Parti féministe unifié affrontait encore l'électeur.)

La structure de notre analyse respectera le schéma traditionnel de nos études antérieures, c'est-à-dire l'examen des résultats en voix et en sièges au niveau national et ensuite en suffrages uniquement au niveau des 3 régions du pays. Les deux approches demeurent nécessaires puisque le pouvoir législatif reste exercé par deux Chambres « nationales », mais que les mouvements de voix peuvent différer, et diffèrent pour certains partis, de région à région.

Deux remarques préliminaires doivent encore être faites avant de passer à l'analyse proprement dite du scrutin.

Le lecteur constatera d'une part que les tableaux reprenant les résultats s'allongent et se compliquent. La faute n'en est pas à l'analyste mais à la division des « grandes familles politiques », à la multiplication des listes et à la structure de la province de Brabant, comprenant des cantons de chacune des 3 régions avec, pour certains partis la présentation de candidats francophones en région néerlandophone et de candidats néerlandophones en région wallonne, avec même l'élection au Sénat d'une candidate du PVV à Nivelles.

Quoi qu'il en soit, qu'il est loin le temps où les électeurs avaient le choix entre 3 listes dans 2 provinces et entre 4 dans le restant du pays sauf deux arrondissements où l'on allait jusqu'à 5 listes dans l'un et 6 dans l'autre (1).

D'autre part une nouvelle fois les résultats des diverses listes sont quasi identiques à la Chambre et au Sénat. Les mouvements électoraux sont parallèles et ceci malgré des différences dans certaines circonscriptions. Il est donc inutile de faire porter l'analyse de l'évolution des suffrages sur les deux assemblées et nous nous limiterons donc à la Chambre. Peut-être doit-on souligner quelques-unes de ces différences entre Sénat et Chambre dues essentiellement sinon exclusivement à la personnalité des candidats. Le cas le plus net est celui de Willy Claes qui fait obtenir 26,42 % des suffrages à la liste BSP de la Chambre à Hasselt et où ce parti ne recueille

(1) Elections de 1950 : communistes, sociaux-chrétiens et cartel libéral-socialiste dans le Limbourg et le Luxembourg, communistes, socialistes, sociaux-chrétiens et libéraux ailleurs, 5 listes à Bruges et 6 à Anvers (petites listes sans résultat pratique : 2.523 voix ou 0,05 % au total).

que 20,35 % au Sénat. Un autre exemple est fourni à Anvers par le CVP où M. Tindemans lui fait recueillir 42,47 % et où le Ministre des affaires flamandes Madame De Backer, qui est loin d'être une inconnue, amène le CVP à 39,89 % au Sénat.

Le cas du PSC-CVP est symptomatique à Bruxelles. A la Chambre, le PSC, avec M. Vanden Boeynants en tête de liste, obtient 11,63 % contre 8,91 % au Sénat, tandis que le CVP mené au Sénat par M. Chabert atteint 17,69 % contre 16,67 % à la Chambre malgré la présence du Ministre Van Elslande.

G. Spitaels fait obtenir 38,39 % des voix au PSB à Ath-Tournai-Mouscron au Sénat, contre 35,94 % pour le PSB à la Chambre.

Par contre ni le tandem M. Defosset-Madame Spaak à Bruxelles, ni M. Martens à Gand ne parviennent à obtenir à la Chambre un pourcentage de voix égal à celui du Sénat. Tout se passe comme si la présence à Bruxelles de M. Vanden Boeynants et celle à Gand de M. Willy Declercq avait été cause du « panachage » du vote de certains électeurs attirés par le « candidat » pour la Chambre et par le parti au Sénat. Quoi qu'il en soit et les compensations jouant, les résultats globaux sont quasi similaires dans les deux assemblées quand on les examine au niveau du pays entier.

I. Les résultats au niveau national.

Pour l'ensemble du pays 6.366.652 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales. Ils déposèrent 6.039.916 bulletins pour la Chambre et 3.146 de plus pour le Sénat. Ceci donne une idée de la marge d'erreur de comptage des bulletins qui demeure vraiment minime (0,05 %). La participation électorale est donc de 94,87 %, très légèrement inférieure à celle de 1977, mais supérieure à celles d'avant 1977. On ne peut donc pas dire que les Belges ne se sont pas rendus aux urnes et les quelques opposants qui, au Bois de la Cambre à Bruxelles, expédièrent leurs convocations dans les airs attachées à des ballonnets apparaissent tout au plus comme de simples originaux.

Si la participation électorale est restée ce qu'il est normal qu'elle soit dans un pays où le vote est obligatoire, compte tenu des personnes décédées, malades ou retenues à l'étranger, l'augmentation des bulletins « Blancs et nuls » 8,39 % contre 7,18 % pour l'ensemble du pays, revêt, elle, un caractère d'opposition politique ou de désarroi. Encore faut-il ne pas exagérer le phénomène. Si 8,39 % d'abstentions est un record, on avait déjà atteint 8 % en 1971 et 7,94 % en 1974. Nous pensons, en tout cas,

que les sondages (2) qui indiquent que 46 % des Belges n'iraient pas voter si le vote n'était pas obligatoire, donnent un chiffre fortement exagéré et qui d'ailleurs ne se retrouve pas dans les autres pays européens, sauf lors d'élections partielles sans influence aucune sur la composition des assemblées.

1. *Les résultats en voix*

Nous donnons dans le tableau ci-après les résultats des diverses listes en voix et en pour-cent calculés par rapport aux votes valables. Nous voudrions attirer l'attention sur la prudence dont il faut faire preuve en comparant *pour une même élection* les résultats des listes qui se présentent exclusivement dans une seule région, dans 2 régions ou dans le pays entier. Ainsi, par exemple, le résultat du Parti communiste qui se présente dans tout le pays (le Luxembourg excepté) est-il pratiquement le reflet de son influence. Il en va différemment des autres partis. Illustrons-le par un exemple : celui des socialistes. Le résultat cumulé du PSB et du BSP, soit 25,38 % des suffrages, traduit le résultat réel des socialistes, mais les 719.926 voix (ou 13,01 %) du PSB sont acquises dans un corps électoral moins nombreux que les 684.465 voix (ou 12,37 %) du BSP. Chacune des deux ailes de la famille socialiste se présente dans 2 des 3 régions du pays, mais les votes valables émis en Wallonie et à Bruxelles s'élèvent à 2.346.050 et ceux émis en Flandre et à Bruxelles à 3.809.834. Le pourcentage d'audience du PSB est donc de 30,69 % tandis que celui du BSP est de 17,97 %.

Il en est évidemment de même pour les familles sociales chrétiennes et libérales pour lesquelles les pourcentages nationaux totaux sont seuls représentatifs. Le cas est évidemment encore plus clair pour les partis communautaires qui ne se présentent que dans une région (RW), une région et un arrondissement d'une autre région (FDF) ou 2 régions et un arrondissement de la 3^e (Volksunie).

Ce qui par contre reste valable et demande moins de prudence d'interprétation ce sont les comparaisons horizontales entre les élections de 1977 et de 1978, car pour les grands partis en tout cas, le corps électoral auquel ils s'adressaient est resté le même d'une élection à l'autre. C'est à cette comparaison que nous allons maintenant nous livrer.

Les listes d'*extrême gauche* (Amada-TPO, LRT et diverses petites listes notamment hennuyères) progressent légèrement et représentent aujourd'hui 1 % des voix. Leur éparpillement leur enlève tout espoir actuel de représentation parlementaire.

Le *parti communiste* progresse de 0,56 % pour atteindre 3,28 % des suffrages. Il rejoint cependant à peine son niveau de 1974 et reste en-deçà

(2) Sondage ICSOP cité par *La Libre Belgique* des 2-3 décembre 1978.

de ses résultats de 1965 et de 1968, sans parler de son maximum historique de 12,68 % (1946). S'il « gagne » 2 sièges, il ne fait que retrouver son « dû » ayant perdu 2 sièges dans le Hainaut en n'ayant pas atteint le « quorum » en 1977.

Elections législatives de 1978 et 1977
Résultats pour la Chambre des Représentants
Ensemble du pays

	1978		1977	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Éditeurs inscrits	6.366.652		6.316.292	
Bulletins déposés	6.039.916	94,87	6.005.195	95,07
Blancs et nuls	506.710	8,39	430.965	7,18
Votes valables	5.533.206	91,61	5.574.230	92,82
1. Extrême gauche	55.289	1,00	40.749	0,73
2. Communistes et UDP	181.931	3,28	151.421	2,72
3. Socialistes		(25,38)		(26,91)
PSB*	719.926	13,01	774.724	13,90
BSP	684.465	12,37	725.469	13,01
4. Sociaux chrétiens		(36,28)		(35,94)
PSC	560.565	10,14	543.608	9,75
CVP	1.446.056	26,14	1.459.997	26,19
5. Libéraux		(16,60)		(15,66)
PRLW	287.942	5,20	328.571	5,89
PL	42.156	0,76	63.041	1,14
PVV	572.520	10,34	475.912	8,54
Libéraux dissidents	15.994	0,30	5.217	0,09
6. Rassemblement wallon*	158.563	2,87	164.961	2,96
7. FDF	235.152	4,25	237.280	4,26
8. Volksunie	388.368	7,01	559.634	10,04
9. Vlaams Blok	76.051	1,38	—	—
10. UDRT	48.611	0,88	—	—
11. Ecologistes	43.331	0,78	23.213	0,41
12. Divers et divers droite	16.286	0,29	20.433	0,37

* Compte tenu, en 1977, d'une répartition des voix du Cartel PSB-RW de la province de Luxembourg à raison de 80 % pour le PSB et 20 % pour le RW.

Globalement les *socialistes* reculent de 1,53 % pour ne plus atteindre que 25,38 % des voix. Trois observations doivent être faites à cet égard. D'abord que les socialistes sont à leur minimum historique de toute la période du suffrage universel (1919-1978), ensuite que le recul socialiste est supérieur de 0,70 % à l'avance cumulée de l'extrême gauche et des communistes et enfin que le recul du PSB est supérieur à celui du BSP.

La famille *sociale chrétienne* poursuit le mouvement de récupération de ses positions entamé en 1974. Il faut cependant souligner que, passant de 35,94 % à 36,28 %, le progrès de 0,34 % est nettement moindre que celui des élections de 1974 et 1977 et qu'il est dû au seul PSC. En pour-cent en effet, le CVP recule par rapport à 1977. On avait souligné dès les premières

heures de l'arrivée des résultats que le CVP n'aurait pas la victoire qu'il espérait. Personne ne pensait alors qu'il pourrait subir une perte si minime soit-elle (0,05 % à la Chambre et 0,26 % au Sénat). De toute manière le PSC-CVP est encore loin d'avoir regagné les voix perdues depuis la création du PLP (41,46 % en 1961 et, maximum historique, 47,68 % en 1950).

La famille *libérale* ne réagit pas du tout de manière homogène et le progrès global de 0,94 % résulte d'une avance du PVV et très accessoirement des dissidences libérales wallonnes, d'un recul du PRLW et d'un recul proportionnellement plus élevé du parti libéral, mesuré au niveau des cantons bruxellois. L'analyse doit ici se faire au niveau régional car les mouvements sont trop divergents de région à région.

Le *Rassemblement wallon* qui avait été le grand perdant des élections de 1977 réalise un quasi statu quo, passant de 2,96 % à 2,87 %.

Il est symptomatique de constater que le *FDF* est le seul des 3 partis communautaires à n'avoir pas encore subi de recul significatif, sauf en cartel avec le Parti libéral en 1974. Avec 4,25 % au plan national, il reste quasi à son maximum.

Le grand vaincu des élections de 1978 est incontestablement la *Volksunie* qui passe sur le plan national de 10,04 % à 7,01 % et qui se retrouve à plus de 4 % sous son maximum de 1971, n'ayant cessé de régresser depuis. Le recul de la *Volksunie* doit évidemment être mis en rapport avec la création d'un parti dissident : le *Vlaams Blok* qui, se présentant pour la première fois, recueille 1,38 % des voix. Les deux mouvements cumulés donnent néanmoins un recul du nationalisme flamand de 1,65 %.

Se présentant également pour la première fois, l'*UDRT* (Union démocratique pour le respect du travail), parti essentiellement anti-fiscal, recueille 48.611 voix ou 0,88 %. Son résultat dans le Brabant est suffisant pour lui valoir 1 élu.

Les *Ecologistes* sont éparpillés en un très grand nombre de listes diverses, mais ensemble ils recueillent tout de même 43.331 voix, progressant de 0,37 %.

Les *listes diverses* totalisent 16.286 voix, dont 9.032 pour le *PDB* (Parti des Belges de langue allemande) qui ne se présentait que dans la province de Liège. C'est dire l'échec total des autres petites listes, dont quelques-unes peuvent être classées à l'extrême droite.

*
**

Il n'est pas inutile de suivre l'évolution électorale par « groupes de partis ». Nous avons résumé dans le tableau ci-après les résultats en distinguant d'une part les 3 familles traditionnelles : socialistes, sociaux-

chrétiens et libéraux ; les partis communautaires : FDF, RW, Volksunie et Vlaams Blok, l'UDRT en tant que parti représenté et l'ensemble des voix allant aux partis non représentés.

Les 3 familles traditionnelles qui étaient passées par un minimum en 1971, recueillant moins de trois quarts des suffrages (73,74 %), ont regagné un peu de terrain, mais légèrement reperdu en 1978 où elles totalisent 78,26 %.

Chambre des Représentants
Pourcentages de voix par groupes de partis

	<i>« Familles traditionnelles » Socialistes, Sociaux-chrétiens, Libéraux</i>	<i>Partis communautaires*</i>	<i>Communistes</i>	<i>Autre parti représenté</i>	<i>Partis non représentés</i>
1961	90,59	3,56	3,08	—	2,77
1971	73,74	22,34	3,11	—	0,81
1974	75,44	19,90	3,23	—	1,43
1977	78,51	17,26	2,72	—	1,51
1978	78,26	15,51	3,28	0,88	2,07

* Y compris Vlaams Blok en 1978.

Les partis communautaires qui avaient totalisé jusqu'à 22,34 % des voix en 1971, sont globalement en constant recul depuis lors et, même en y incluant le Vlaams Blok, n'atteignent plus que 15,51 % des suffrages. Ils ont donc perdu plus de 30 % de leur électorat. Il nous paraît peu douteux que ceci soit le reflet de ce que les sondages d'opinion mettent en lumière, c'est-à-dire le moindre intérêt des Belges pour les problèmes communautaires, Bruxelles faisant peut-être exception à la règle générale.

L'évolution des communistes a été décrite ci-avant, mais il faut par contre souligner la progression du pourcentage de voix allant aux partis non représentés. De 0,81 % en 1971, il passe à 2,07 % en 1978, ce qui représente tout de même 114.537 voix, soit la « valeur » de 4 sièges (3).

*
**

Nous terminons cette analyse en voix au niveau national en disant un mot du taux de mobilité externe (4). Ce taux s'établit pour l'ensemble du pays à 4,74 entre les élections de 1978 et 1977, soit quasi au même niveau que de 1974 à 1977, mais nettement au dessous des « records » antérieurs

(3) Qui, bien entendu, sont dévolus aux partis représentés.

(4) Pour rappel : le taux de mobilité externe est la demi somme des valeurs absolues des différences de pourcentages par rapport aux votes valables obtenus par les divers partis (ou groupes de partis) lors de deux élections successives.

16,94 % (1961 à 1965), 21,60 % (de 1939 à 1946) et 16,85 % (de 1932 à 1936). Il faut être en outre conscient que ce taux exprimé au niveau national a de moins en moins de signification en raison des mouvements compensatoires qui peuvent se produire au sein d'une famille politique (les libéraux par exemple) ou même d'un seul parti (l'extrême gauche recule à Bruxelles et avance dans les autres régions) et qui ont tendance à le réduire. Nous examinerons plus en détail l'évolution de ce taux au niveau de chacune des régions.

2. *La composition des assemblées*

Tout comme en 1977, il faut constater que les Chambres nouvelles diffèrent peu des Assemblées dissoutes. A de rares exceptions près (1936, 1946 et 1965) le corps électoral belge reste fidèle à ses options et, le système de la répartition proportionnelle aidant, il n'est pas étonnant que l'on ne constate guère de bouleversement dans la dévolution des sièges.

Si les communistes gagnent deux sièges à la Chambre et un au Sénat, ils le doivent d'une part à la récupération des 2 sièges qu'ils avaient manqués en 1977 dans la province de Hainaut suite à la non obtention, à quelque voix près, du « quorum » et d'autre part à l'élection d'un sénateur provincial dans la même province en raison de leur alliance politique avec le parti socialiste.

Les socialistes perdent 4 sièges à la Chambre, tandis qu'ils en gagnent un au Sénat. Cela n'a rien d'exceptionnel dans notre système de répartition des sièges. Notons qu'à la Chambre la représentation du PSB est plus amoindrie que celle du BSP.

Le PSC gagne un siège tant à la Chambre qu'au Sénat. Ceci correspond assez bien à sa légère avance en voix.

Le CVP gagne un siège à la Chambre et 2 au Sénat, malgré son léger recul en voix. Il profite de l'avantage que notre système électoral donne toujours au plus important des partis.

Malgré son recul, le PRLW garde ses 14 sièges à la Chambre et en perd 2 au Sénat tandis que le PL voit sa représentation parlementaire réduite à une seule unité, dans chacune des 2 Assemblées. Cela résulte de l'effondrement du parti libéral à Bruxelles, mais la chose est tout de même assez extraordinaire.

Vainqueur des élections, le PVV gagne 5 sièges à la Chambre et 4 au Sénat. Cela contribue à porter la représentation libérale de 33 à 37 sièges à la Chambre et de 26 à 27 au Sénat.

Le FDF gagne un siège à la Chambre et au Sénat, tandis que le RW en perd un dans chacune des assemblées. Globalement, les partis « communautaires » francophones conservent donc leur représentation.

Composition de la Chambre et du Sénat

	Chambre		Sénat	
	1978	1977*	1978	1977
Communistes	4	2	2	1
PSB	32	35	32	32
BSP	26	27	21	20
	58	62	53	52
PSC	25	24	22	21
CVP	57	56	51	49
	82	80	73	70
PRLW	14	14	8	10
PL	1	2	1	2
PVV	22	17	18	14
	37	33	27	26
FDf	11	10	9	8
RW	4	5	6	7
Volksunie	14	20	11	17
Vlaams Blok	1	—	—	—
UDRT	1	—	—	—

* Composition issue des élections avant transfert d'un parlementaire.

Composition des conseils culturels
1978

	Communauté française	Communauté néerlandaise
Communistes	5 (+ 3)	1 (—)
Socialistes	64 (— 3)	47 (—)
Sociaux-chrétiens	47 (+ 2)	108 (+ 3)
Libéraux*	25 (— 3)	39 (+ 8)
FDf	20 (+ 2)	—
RW	10 (— 2)	—
Volksunie	—	25 (— 12)
Vlaams Blok	—	1 (+ 1)
UDRT	1 (+ 1)	—
	172	221

* Dont 1 PVV élu dans l'arrondissement de Nivelles. (Sujet à controverse.)

La Volksunie qui a subi le plus profond recul en voix, perd six sièges à la Chambre dont un seul est récupéré par le Vlaams Blok, tandis qu'elle en perd 6 au Sénat.

L'UDRT fait son entrée au Parlement avec 1 élu, ce qui est un fait assez rare.

Regroupés par « rôles linguistiques » dans les Conseils culturels, les élus du 17 décembre sont 172 du côté francophone et 221 du côté néerlandophone, chiffres totaux inchangés par rapport aux assemblées de 1977.

Du côté francophone, on note un gain communiste de 3 sièges, une perte socialiste de même ampleur, les sociaux-chrétiens gagnent 2 sièges, les libéraux en perdent 3 et le FDF en gagne 2, tandis que le RW en perd autant.

Du côté néerlandophone, le CVP gagne 3 sièges mais, avec 108 conseillers sur 221, n'obtient pas la majorité absolue espérée. Les libéraux gagnent 8 sièges, tandis que le groupe Volksunie perd douze élus passant de 37 à 25 sièges. Un seul de ceux-ci est récupéré par le Vlaams Blok.

Les Chambres nouvelles étant constituantes et la Constitution actuelle exigeant pour l'adoption de certaines lois la majorité des 2/3 du nombre total des votes et la moitié de ceux-ci dans chaque groupe linguistique, il est intéressant de voir quelles sont les formules qui réunissent ces deux conditions :

- La tripartite des familles traditionnelles (socialiste, sociale-chrétienne et libérale) les réalise évidemment le plus largement.
- La bipartite socialiste-sociale chrétienne représente plus des 2/3 au Sénat, mais il lui manque 2 sièges à la Chambre. Il n'y a évidemment pas de problème pour la simple majorité dans chaque groupe linguistique. Cette bipartite ne manquant les 2/3 à la Chambre que de 2 voix, il est évident que l'apport, soit du FDF, soit de la Volksunie (majorité sortante) lui ferait atteindre cette majorité. Avec l'appui du seul RW, la majorité des 2/3 serait arithmétiquement atteinte. L'hypothèse politique semble, à l'heure actuelle, peu évoquée.
- Une bipartite sociale-chrétienne-libérale disposerait d'une majorité simple dans chacune des 2 Chambres, mais n'atteindrait cette majorité qu'au Conseil culturel néerlandais et non dans son homologue français. Pour pouvoir atteindre les 2/3 dans les 2 Assemblées et la moitié des voix dans chacun des groupes linguistiques, sans le concours socialiste, il faudrait qu'aux sociaux chrétiens et aux libéraux s'ajoutent au moins 23 voix à la Chambre et 21 au Sénat. L'apport des voix du FDF et de la Volksunie suffirait à la Chambre, mais il manquerait encore 1 voix au Sénat.

II. Les résultats par régions.

1. Les cantons wallons

Les cantons wallons groupent les 4 provinces wallonnes et l'arrondissement de Nivelles. Avec 2.019.519 électeurs inscrits, ils représentent 31,72 % de l'électorat belge. Le taux de participation (94,19 %) est légèrement inférieur à celui de 1977, mais le fait principal à souligner, c'est l'importance des bulletins « Blancs et nuls ». Ceux-ci atteignent 9,40 % des bulletins déposés, soit un record absolu non seulement pour la Wallonie, mais pour n'importe laquelle des régions belges. Cela signifie que près d'un électeur wallon sur 10 qui s'est effectivement rendu aux urnes n'a pas pu ou n'a pas voulu émettre un vote valable. Les échos que nous avons recueillis auprès de personnes ayant participé aux dépouillements, nous incitent à croire que le pourcentage des votes involontairement nuls est resté faible et que l'augmentation est donc bien due à un acte volontaire de certains électeurs. Cette opposition systématique révèle un phénomène inquiétant de divorce entre l'opinion et les hommes politiques. Elle atteint plus de 10 % dans la Province de Luxembourg (11,37 % de Blancs et nuls) et dans celle de Namur (10,50 %). Ces pourcentages sont nettement plus élevés en Wallonie qu'en Flandre et qu'à Bruxelles.

*
**

Les listes d'*extrême gauche* progressent à peine (0,19 %) pour ne représenter toujours que 0,56 %.

Le *parti communiste* dont d'aucuns attendaient un certain succès se limite à un gain de 0,54 %, le laissant juste sous les 6 % (5,92 %), soit légèrement au-dessus de ses résultats de 1971 à 1977, mais en-deçà de ceux de 1961 et de 1968.

Ensemble les communistes et l'*extrême gauche* gagnent environ le tiers des voix que perd le *parti socialiste*. Celui-ci passe en effet de 38,71 % à 36,71 %, c'est-à-dire qu'il se retrouve quasi à son niveau de 1974, mais demeure néanmoins au-dessus de son minimum de 1971 (34,43 %). Comme les socialistes perdent plus de voix que n'en gagnent les partis situés à leur gauche et qu'en outre le RW recule lui aussi, il est probable que des voix socialistes se soient dirigées vers les Blancs et nuls, les petites listes (type Ecologistes) ou même des listes situées plus à droite que le PS. Le recul socialiste est général dans toute la Wallonie, sauf dans la province de Luxembourg où un cartel avec le RW ne lui avait pas été favorable en 1977 et où il retrouve certains électeurs anciens. Sans cela le recul est quasi égal dans le Hainaut et à Liège (—2,38 % et —2,37 %), plus faible à Namur (—1,53 %), mais plus élevé à Nivelles (—3,33 %).

Le *parti social-chrétien* au contraire progresse de 1,28 % pour se situer avec 26,94 % des voix au-dessus de tous ses résultats depuis 1961, sans rejoindre encore le niveau qui était le sien avant la création du PLP. Il n'en demeure pas moins que l'écart entre PSC et PSB tend à diminuer. Il fut de plus de 20 % en 1954, année du meilleur résultat socialiste et est aujourd'hui de 9,77 %. Il avait, il est vrai, été plus faible en 1949, mais lors de cette élection, les communistes obtenaient 12,75 % des voix, ce qui ne pouvait pas ne pas affaiblir le PSB. Il n'en reste pas moins que dans les années récentes le PSC « grignote » sur sa gauche. Exprimés par provinces,

Elections législatives de 1978 et de 1977
Résultats pour la Chambre des Représentants
Cantons wallons

	1978		1977	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Électeurs inscrits	2.019.519		1.997.584	
Bulletins déposés	1.902.223	94,19	1.894.205	94,82
Blancs et nuls	178.851	9,40	149.779	7,91
Votes valables	1.723.372	90,60	1.744.426	92,09
1. Extrême gauche	9.662	0,56	6.475	0,37
2. Communistes et UDP	102.098	5,92	93.818	5,38
3. Socialistes*	632.689	36,71	675.280	38,71
4. Sociaux chrétiens	464.355	26,94	447.482	25,66
5. Libéraux		(17,48)		(19,16)
PRLW	287.942	16,72	328.571	18,83
Libéraux dissidents et PVV	13.033	0,76	5.703	0,33
6. Rassemblement wallon*	158.563	9,20	164.961	9,46
7. UDRT	22.988	1,33	—	—
8. Écologistes	21.224	1,23	12.367	0,71
9. Volkunie et Vlaams Blok	1.057	0,06	1.121	0,06
10. Divers et divers droite	9.761	0,57	8.648	0,49

* Compte tenu, en 1977, d'un répartition des voix du cartel PSB-RW de la province de Luxembourg, à raison de 80 % pour le PSB et 20 % pour le RW.

les résultats du PSC sont bons dans le Hainaut (+1,86 %), à Namur et à Liège (+1,61 % et +1,44 %), et négatifs dans le Luxembourg (—2,40 %).

Le *PRLW* apparaît comme le premier perdant en Wallonie. Il recule de 2,11 %, soit légèrement plus que les socialistes, alors cependant qu'il n'avait pas pris de responsabilités gouvernementales. Certes, il souffre de listes de dissidences à Liège et dans le Hainaut. Le *PRLW* se situe un peu au-dessus du minimum du PLP (1974), mais près de 8 % sous son maximum de 1965. Le *PRLW* recule dans toutes les provinces wallonnes mais surtout dans le Luxembourg (—4,89 %).

Le *Rassemblement wallon* enregistre un très léger recul, passant de 9,46 % à 9,20 %. Son déclin depuis le maximum de 1971 (21 %) se

poursuit tout en s'atténuant. Les résultats de ce parti ne sont pas homogènes : il progresse à Liège (1,02 %), enregistre de très légers reculs à Namur et dans le Luxembourg, mais recule plus nettement dans le Hainaut et surtout à Nivelles (-1,55 %).

L'UDRT recueille 22.988 voix soit 1,33 % des suffrages wallons. Ses meilleurs résultats sont atteints à Nivelles (3,84 %) et dans le Luxembourg (3,36 %). Ils sont plus faibles dans le Hainaut et à Liège. Elle est cependant loin d'obtenir un siège dans les provinces wallonnes.

Les *Ecologistes* progressent d'un demi pour-cent et remportent leur meilleur succès dans la province de Namur, et principalement dans le canton même de Namur où ils dépassent 5 %.

Les *listes flamandes* déposées dans l'arrondissement de Nivelles pour pouvoir profiter au maximum de l'apparement provincial du Brabant ne représentent quasi rien, mais le hasard de la dévolution des sièges fait élire une candidate PVV dans cet arrondissement au Sénat.

Les *listes diverses* totalisent 9.761 voix dont 9.032 pour le parti des Belges de langue allemande qui se présentait dans la province de Liège et qui représente le quart de l'électorat des cantons d'Eupen et St. Vith.

*
**

Le lecteur aura constaté que les mouvements de voix sont particulièrement peu prononcés dans la région wallonne. Rien d'étonnant dès lors à ce que le taux de mobilité externe y soit particulièrement faible et le plus faible depuis plusieurs années. Il atteint 4,37 %, contre 9,60 % entre 1974 et 1977, 5,04 % entre 1971 et 1974 et 10,60 % entre 1968 et 1971.

2. Les cantons flamands

Les cantons flamands regroupent les quatre provinces flamandes, l'arrondissement de Louvain et cinq des treize cantons de l'arrondissement de Bruxelles, situés intégralement en région flamande. Ils représentent 3.614.108 électeurs inscrits, soit 56,77 % du corps électoral belge. La participation électorale s'élève à 95,89 %, niveau légèrement supérieur à celui de 1977. Comme en Wallonie et à Bruxelles, les votes « Blancs et nuls » sont en augmentation. Ils représentent 8,03 % contre 6,86 % en 1977. Ils sont néanmoins inférieurs à ce qu'ils ont été en 1971 et 1974 et se situent entre le niveau atteint en Wallonie d'une part, à Bruxelles de l'autre.

*
**

Les listes d'*extrême gauche* (Amada essentiellement) progressent de 0,41 % pour atteindre 1,33 %. Il est assez symptomatique de constater

qu'en région flamande les listes d'extrême gauche recueillent un pourcentage de voix supérieur à celui atteint en Wallonie. Leur avance est essentiellement due à la province d'Anvers où Amada atteint 1,76 % des voix.

Les *communistes* avancent de 0,66 % pour totaliser 1,92 % des suffrages. Comme en Wallonie, le pourcentage cumulé des avances communiste et d'extrême gauche ne dépasse pas le recul socialiste. Il n'y a donc pas eu de poussée à gauche dans la région flamande.

Les *socialistes* reculent de 1,40 % pour se retrouver avec 20,90 % à leur minimum absolu de toute la période du suffrage universel. Le recul du BSP est général dans les diverses provinces. Il est le plus net en Flandre occidentale (-2,61 %), le moins élevé dans le Limbourg et se transforme en légère avance dans l'arrondissement de Louvain (+0,38 %).

Contrairement à toute attente et aux sondages (en tout cas à ceux qui ont été publiés) les *sociaux chrétiens* n'obtiennent pas le succès qu'ils espéraient. Le CVP recule même de 0,21 % des voix pour se situer à 43,52 % des suffrages. Ils sont nettement au-dessus de leur minimum de 1971, mais au-dessous de leur majorité de 50,96 % en 1961 et de 60,37 % en 1950. Les résultats du CVP ne sont pas homogènes. Ce parti progresse légèrement dans les provinces d'Anvers et de Flandre orientale, où des personnalités comme MM. Tindemans et Martens auront pu influencer le choix de l'électeur et recule dans les autres provinces et particulièrement dans l'arrondissement de Louvain (-1,75 %).

Le PVV, en gagnant 2,78 % des voix et en se trouvant avec 17,20 % est au niveau de son maximum historique et est le vainqueur relatif de ces élections de grande stabilité. Il récupère les voix perdues entre 1974 et 1977 et progresse dans toutes les provinces, mais le plus nettement en Flandre occidentale et à Anvers. Il profite vraisemblablement de sa situation de parti d'opposition et de ses promesses en matière fiscale.

La *Volksunie* au contraire est le grand perdant du scrutin. Son recul est de 4,79 % des suffrages. Ce pourcentage doit immédiatement être rapproché du résultat du *Vlaams Blok* qui obtient 2,07 % des suffrages. Il ne fait guère de doute que la majeure partie des 66.042 voix recueillies par le *Vlaams Blok* provient d'électeurs déçus par la *Volksunie*, mais ensemble ces deux partis reculent néanmoins de 2,72 %. Nous pensons qu'une autre partie des électeurs transfuges de la *Volksunie* se sera réfugiée dans le vote blanc ou aura voté CVP. Ce dernier parti ne progressant pas, il aura dû perdre une partie de ses électeurs au profit du PVV. Nous croyons peu à un transfert direct de la *Volksunie* vers le PVV pour des raisons d'opposition au Pacte d'Egmont.

Les *Ecologistes* totalisent 11.000 voix ce qui constitue un progrès certain mais la dispersion de leurs listes est grande.

Le parti RAD équivalent flamand de l'UDRT, perce beaucoup moins en région flamande qu'à Bruxelles ou en Wallonie.

Le FDF qui ne présentait de liste qu'à Louvain et dans les cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles, réalise un résultat quasi identique à celui de 1977.

Les listes diverses atteignent un résultat négligeable.

Elections législatives de 1978 et de 1977
Résultats pour la Chambre des Représentants
Cantons flamands

	1978		1977	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Electeurs inscrits	3.614.108		3.572.560	
Bulletins déposés	3.465.441	95,89	3.424.461	95,85
Blancs et nuls	278.285	8,03	234.782	8,86
Votes valables	3.187.156	91,97	3.189.679	93,14
1. Extrême gauche	42.487	1,33	29.389	0,92
2. Communistes	61.094	1,92	39.997	1,26
3. Socialistes		(21,05)		(22,43)
BSP	666.190	20,90	711.214	22,30
PS	4.701	0,15	4.320	0,13
4. Sociaux-chrétiens		(43,68)		(43,91)
CVP	1.386.948	43,52	1.394.953	43,73
PSC	5.204	0,16	5.778	0,18
5. Libéraux		(17,39)		(14,51)
PVV	548.309	17,20	459.760	14,42
PL et libéraux dissidents*	6.057	0,19	2.931	0,09
6. Volksunie	365.276	11,47	518.725	16,26
7. Vlaams Blok	66.042	2,07	—	—
8. Ecologistes	11.001	0,34	3.081	0,09
9. UDRT	7.618	0,24	—	—
10. FDF	14.451	0,45	13.659	0,43
11. Divers et divers droite	1.778	0,06	5.872	0,19

* En 1978.

Bien que les mouvements de voix aient été, contrairement à la généralité des élections d'après-guerre, plus importants en région flamande qu'ailleurs, le taux de mobilité externe reste relativement modéré : 6,55. Il est cependant plus élevé que lors des 3 scrutins antérieurs (2,74 en 1971, 4,43 en 1974 et 4,42 en 1977).

3. Les cantons bruxellois

Rappelons que nous classons sous le vocable « Cantons bruxellois » les huit cantons (5) qui englobent les 19 communes de l'agglomération bruxel-

(5) Bruxelles, Anderlecht, Ixelles, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse, Schaerbeek et Uccle.

loise. Certains ne contiennent pas d'autres communes que celles de l'agglomération (Bruxelles, St-Gilles et Molenbeek), d'autres au contraire voient s'y ajouter des communes flamandes (dont 5 à facilités).

Les 8 cantons bruxellois comptent 733.025 électeurs inscrits, soit 11,51 % du total général mais quelque 13.000 de moins qu'en 1977. Il faut voir là le résultat du lent exode des habitants vers la périphérie ou la province. La participation électorale est légèrement plus faible qu'en 1977 (—0,31 %) et les votes Blancs et nuls sont en hausse de 0,61 %. C'est cependant à Bruxelles que le pourcentage de votes blancs et nuls est le plus faible et est inférieur à ses maxima de 1974 et 1965.

Contrairement à ce que l'on a constaté dans les autres régions, l'*extrême gauche* recule très légèrement et ne recueille que 0,50 % des voix.

Le *parti communiste* pour sa part progresse de 0,26 %, ce qui signifie qu'ensemble les 2 partis situés à gauche des socialistes obtiennent un pourcentage identique à celui de 1977.

Comme les autres « familles » traditionnelles, les *socialistes* présentaient deux listes dans l'arrondissement de Bruxelles. Au niveau des 8 cantons, ils atteignent globalement 16,19 % des voix, soit un recul de 0,90 %. Ils sont bien entendu à leur minimum historique et très loin en-deçà de leur maximum d'après-guerre (45,07 %). Les résultats sont cependant différents pour le PSB qui recule de 1,60 % et pour le BSP qui avance de 0,70 %. Nous n'excluons pas que des électeurs socialistes flamands qui traditionnellement votaient pour la liste de la « Fédération bruxelloise » n'aient plus exprimé le même choix après le distanciellement opéré quelques jours avant les élections et soient dès lors passés du côté du BSP. Il n'y aurait rien là que de très normal.

Globalement les *sociaux chrétiens* reculent de 0,17 % dans les 8 cantons, mais ici le mouvement est inversé en ce sens que le PSC avance de 0,50 % (sous l'influence sans doute de M. Vanden Boeynants) et que le CVP recule de 0,67 %. Ces mouvements restent d'ampleur faible et placent les sociaux-chrétiens au-dessus de leurs résultats de 1965 et 1971, mais bien en-deçà de leurs maximums antérieurs.

La « *famille* » *libérale* continue à régresser à Bruxelles. Elle perd globalement 1,68 % des voix et ne représente plus que 10,16 %. Elle est environ au tiers du résultat PLP de 1965 (33,45 %). Ici aussi les mouvements sont différents suivant le rôle linguistique. Le Parti libéral recule de 3,00 %, tandis que le PVV avance de 1,32 %.

Le *FDF* reste de loin le premier parti des cantons bruxellois avec 35,45 % des voix, enregistrant même une avance de 0,52 %. Il se situe ainsi à son maximum absolu.

Pour la première fois depuis sa création, la *Volksunie* recule dans les cantons bruxellois où elle perd 2,63 %. Comme dans les autres régions, il convient de rapprocher ce chiffre de celui des suffrages obtenus par le *Vlaams Blok* qui totalise 1,57 % des voix. Il y a donc perte de 1,06 % des voix nationalistes flamandes. Nous pensons qu'elles se seront éparpillées sur diverses listes (UDRT et PVV pour des raisons fiscales), peut-être CVP qui aurait alors, lui, perdu plus de voix vers le PVV et l'UDRT qu'il n'en aurait gagné venant de la *Volksunie*.

Elections législatives de 1978 et de 1977
Résultats pour la Chambre des Représentants
Cantons bruxellois

	1978		1977	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Editeurs inscrits	733.025		746.148	
Bulletins déposés	672.252	91,70	686.529	92,01
Blancs et nuls	49.574	7,37	46.404	6,76
Votes valables	622.678	92,63	640.125	93,24
1. Extrême gauche	3.140	0,50	4.885	0,76
2. Communistes	18.739	3,01	17.606	2,75
3. Socialistes		(16,19)		(17,09)
PSB	82.536	13,26	95.124	14,86
BSP	18.275	2,93	14.255	2,23
4. Sociaux-chrétiens		(24,10)		(24,27)
PSC	91.006	14,61	90.348	14,11
CVP	59.108	9,49	65.044	10,16
5. Libéraux		(10,16)		(11,84)
PL	39.777	6,39	60.110	9,39
PVV	23.494	3,77	15.666	2,45
6. FDF	220.701	35,45	223.621	34,93
7. <i>Volksunie</i>	22.297	3,59	39.788	6,22
8. <i>Vlaams Blok</i>	9.747	1,57	—	—
9. UDRT	18.005	2,89	—	—
10. Ecologistes	11.106	1,78	7.765	1,21
11. Divers et divers droite	4.747	0,76	5.913	0,93

Nouveau venu sur la scène politique, l'UDRT recueille 18.005 voix dans les huit cantons et 25.100 dans la province de Brabant, ce qui lui permet d'avoir un élu. Ce parti, anti-fiscal par excellence, est le faible reflet d'un phénomène qui s'est développé dans certains pays étrangers (Danemark et Etats-Unis notamment). Il est tout de même assez rare qu'un parti nouveau ne se réclamant pas d'une tendance traditionnelle ou communautaire parvienne à franchir la barre du chiffre d'éligibilité.

Les *Ecologistes* progressent d'un peu plus de 0,50 % et atteignent à Bruxelles leur meilleur résultat parmi les 3 régions.

Les *listes diverses* n'ont guère de succès.

Dans les huit cantons bruxellois se présentent trois catégories de listes : des listes francophones (PSB-PSC-PL-FDF), des listes néerlandophones (CVP-BSP-PVV-Volksunie-Vlaams Blok) et des listes mixtes dont il est impossible de départager les résultats suivant le « rôle » linguistique de l'électeur (Extrême gauche, Parti communiste, Ecologistes, UDRT et divers). En 1978, les listes francophones recueillent 69,71 % des suffrages, contre 73,29 % en 1977, les listes flamandes 21,35 % contre 21,06 % et les listes mixtes 8,94 % contre 5,65 %. Comme il est vraisemblable qu'il n'y ait pas que des francophones qui aient renforcé le résultat des listes mixtes, on assiste à une nouvelle, mais sans doute légère avance des votes flamands dans les huit cantons. En calculer le pourcentage exact pour les 19 communes ne nous paraît pas possible.



Comme nous l'avons fait pour les autres régions, nous avons calculé le taux de mobilité externe pour les huit cantons. Il s'établit à 8,33 contre 8,57 en 1977, 7,59 en 1974 et 18,30 en 1971.

III. Conclusions générales.

Une question qui peut se poser est de savoir si le corps électoral belge a globalement désavoué le gouvernement, comme il le fait à presque toutes les élections ?

Pour cet examen, il convient de tenir compte des bulletins « blancs et nuls » dont les blancs et les nuls volontaires expriment une opinion politique. Les pourcentages doivent dès lors se calculer non plus par rapport aux votes valables, mais aux bulletins déposés.

On constate à la lecture du tableau ci-après que l'ensemble des partis de la majorité sortante perd 4,82 % des bulletins déposés, qui se répartissent en une avance de 3,61 % des partis d'opposition et des listes diverses et d'une augmentation de 1,21 % des bulletins blancs et nuls. Ce recul de près de 5 % des partis gouvernementaux est une régression plutôt supérieure à la moyenne d'après-guerre, mais très en deçà de la défaite électorale qui suivit le Gouvernement Lefèvre-Spaak et la création du PLP.



En résumé les élections de 1978 ne marquent pas de grands changements par rapport à celles de 1977. Le recul de la Volksunie est le plus net. Il était attendu et doit être attribué à ceux des électeurs flamands qui esti-

maient que les concessions faites à Egmont-Stuyvenberg étaient trop importantes. Ceux d'entre eux qui votèrent pour le Vlaams Blok sont certainement dans ce cas. D'autres auront vraisemblablement rejoint le CVP qui d'autre part perdit des électeurs au profit du PVV, pour des raisons économiques et sociales et notamment en raison des promesses fiscales du PVV. Les pertes du BSP sont, en partie, dues au manque de temps dont ce parti a disposé pour se présenter en tant qu'« entité » indépendante du PSB. Il faut cependant remarquer que le BSP perd plus

Elections législatives de 1978 et de 1977
En pourcentage des bulletins déposés
Ensemble du pays

	1978		1977	
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Bulletins déposés	6.039.916		6.005.195	
Blancs et nuls	506.710	8,39	430.965	7,18
Gouvernement	4.034.532	68,80	4.300.712	71,62
Opposition et divers (6)	1.498.674	24,81	1.273.518	21,20

sur sa droite que sur sa gauche. Ceci confirme notre opinion, qu'électoralement, le BSP n'a aucun intérêt à se montrer trop doctrinaire. Le bon résultat de W. Claes plaide en ce sens. Nous pensons, contrairement à certains (7) que la même remarque doit être faite pour le PSB.

Le progrès des « Blancs et nuls » et le relatif succès des petites listes marquent le désarroi de l'électeur face aux partis politiques.

En Wallonie, les mouvements de voix sont moindres. Les sociaux-chrétiens y continuent leur redressement, tandis que la remontée socialiste est, elle, arrêtée et transformée en un recul de 2 %. Le recul du RW nous incite à croire que les problèmes communautaires ont moins pesé qu'il y a quelques années. Le recul du PRLW est plus étonnant, sauf à avoir été provoqué en partie par les dissidences et par le manque de personnalités marquantes. Ce recul alimente sans doute en partie l'UDRT et le PSC.

A Bruxelles enfin, le FDF se maintient malgré sa participation gouvernementale, apparaissant sans doute comme le rempart contre une minorisation bruxelloise au sein d'une Belgique dont la capitale ne représente que quelque 10 % des habitants. L'avenir démontrera si la voie suivie par l'électeur bruxellois était la bonne. Les listes flamandes progressent globalement quelque peu, tandis que socialistes et parti libéral reculent assez nettement. Le nouveau parti anti-fiscal, UDRT, y obtient 2,89 % et un élu.

(6) Nous avons classé le RW dans l'opposition.

(7) Voir *Socialisme* n° 146-147. Valmy Féaux. *La formation militante*, p. 319.

Tout porte donc à croire que dans l'ensemble l'électorat belge se divise en 3 grands groupes : ceux qui restent fidèles à leurs options de base et qui constituent la grande majorité, ceux qui se réfugient dans l'abstention (+1,21 %) et ceux qui modifient leur choix. Seuls les sondages post-électoraux montreront si les transferts réciproques ou indirects (du parti A vers le parti B et de celui-ci vers le parti C) furent importants ou non. Les chiffres absolus ne permettent pas de le déceler.

Les élections de 1978 étaient-elles inutiles ? Dans un pays où la procédure du Référendum populaire n'existe pas et où les partis se mettent dans une position telle que la situation politique est bloquée, que faire d'autre que convoquer le corps électoral ?

Summary : Analysis of the General Election of 1978 in Belgium.

This article is a summary of the results of the parliamentary election held on 17th December 1978. The balloting came in the wake of an early dissolution of the legislative bodies (« Chamber » and « Senate ») elected in 1977.

The main feature of the election is that voters largely confirmed the 1977 voting patterns and that the new bodies will be very similar to the former ones.

The only really significant trend is the falling off of Volksunie (Flemish federalists) and the ahead movement of Flemish liberals (PVV). A second characteristic, together with an increased number of blank or spoiled ballot papers, is a slight breakthrough of new or minor lists of candidates, e.g. the Democratic Union for Respect of Work, an anti-tax party, and a number of « green » lists.

It came rather as a surprise that the Flemish Christian Democrats (CVP) lost some ground, as public opinion polls and political observers had forecast a gain.

It seems that the Flemish liberal promises for tax cuts attracted CVP voters to some extent, resulting in that party not fully cashing in on the Volksunie drop.

In the Walloon region the balloting was characterized by a Socialist loss, and a gain by Christian Democrats (PSC).

The Chambers elected in 1978 are constituent bodies. For the time being it cannot be said whether they will be in a position to achieve pacification between the Flemish and French-speaking communities and to put an end to the long controversy concerning devolution which has been prevailing on the Belgian political scene for many years.

